

REÇU DE DÉPÔT DE GARANTIE

Le bailleur

Nom, prénom (ou dénomination) : _____

Adresse : _____

Le locataire

Nom, prénom : _____

Le bail concerné

Adresse du logement loué : _____

Date de signature du bail : _____

Date d'effet du bail : _____

Reçu

Je soussigné(e), bailleur, reconnais avoir reçu du locataire désigné ci-dessus, au titre du dépôt de garantie prévu au bail (article 22 de la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989), la somme de :

_____ € (en chiffres) — _____ (en lettres)

Versée le : _____ par : ☐ virement ☐ chèque ☐ espèces

Rappel : le dépôt de garantie ne peut excéder un mois de loyer hors charges (location vide) ou deux mois (location meublée). Il ne porte pas intérêt et sera restitué dans les conditions et délais de l'article 22 (un mois si l'état des lieux de sortie est conforme, deux mois sinon), déduction faite des sommes justifiées.

Le bailleur

Fait à : _____

Le : _____

Signature : _____

Le locataire

Fait à : _____

Le : _____

Signature : _____